# L'ÉGLISE RÉFORMÉE DE SEDAN JUSQU'AU RATTACHEMENT DE LA PRINCIPAUTÉ À LA FRANCE (1562-1642)

PAR

# ANNICK SAPIN-STEINER

#### SOURCES

La source principale est constituée par les trois registres du consistoire de Sedan (1570-1636). Elle a été complétée par divers documents et manuscrits dispersés dans plusieurs dépôts, notamment aux Archives municipales de Sedan et à la Bibliothèque nationale.

# INTRODUCTION

Après avoir appartenu à quatre familles successives, la seigneurie de Sedan, alors réduite aux localités de Sedan et Balan, arrive en 1424 aux mains d'Evrard de La Marck; sa famille devait la garder jusqu'en 1594. C'est un descendant d'Evrard, Robert IV de La Marck (1536-1558) qui agrandit la seigneurie et la transforme en principauté indépendante et souveraine, quoique demeurant sous protectorat français. Son fils Henri-Robert est le premier à porter le titre de prince. Sedan, siège administratif, est déjà une petite ville en 1560, bien que sa population soit encore essentiellement rurale.

# PREMIÈRE PARTIE

# L'ÉGLISE RÉFORMÉE DE SEDAN HISTORIQUE ET ORGANISATION

### CHAPITRE PREMIER

# L'INSTALLATION DE LA RÉFORME DANS LA PRINCIPAUTÉ DE SEDAN

Les idées de réforme pénètrent très tôt à Sedan sous l'influence de Marguerite de Navarre, mais il n'en résulte aucune implantation réelle. Ce n'est qu'avec l'arrivée en 1562 de réfugiés fuyant les premiers troubles qu'un embryon d'Église s'y forme. La présence de ces réfugiés et la conversion du couple princier amènent peu à peu les Sedanais à suivre leur exemple. A l'appel de Henri-Robert de La Marck, le ministre et évangélisateur Guy de Brès arrive à Sedan en 1562 et est sans doute le fondateur de l'Église réformée, dont le premier pasteur régulier est Pierre Fournelet en 1563. Dès 1570, cette Église regroupe les trois quarts de la population sedanaise.

## CHAPITRE II

#### LE CONSISTOIRE ET L'ENCADREMENT DE LA COMMUNAUTÉ

Le consistoire de Sedan est rattaché à la province ecclésiastique de Champagne, mais des colloques particuliers à la principauté et ne traitant que de ses affaires propres sont fréquemment réunis. Ce consistoire s'organise aux alentours de 1570.

Les membres du consistoire. — Le consistoire est formé d'un élément ecclésiastique constitué par les ministres, à qui revient à tour de rôle la présidence de la séance, ainsi que par les proposants, étudiants en théologie se destinant à la carrière pastorale; et d'un élément laīc, qui prime en nombre, formé par les anciens, hommes de mœurs irréprochables, chargés de veiller à la bonne conduite du troupeau et revêtus de diverses charges dans l'Église : secrétaires, diacres, collecteurs, etc.

Le rôle du consistoire. — Essentiellement tribunal ecclésiastique, ses méthodes diffèrent de celles de la justice civile en ce qu'il n'inflige aucune peine corporelle ou pécuniaire mais uniquement des peines morales. Chargé de faire régner la discipline et les bonnes mœurs, il s'occupe aussi de l'organisation du culte et se tient en relations avec les autres Églises de France.

#### CHAPITRE III

#### LE TEMPLE. LES EXERCICES RELIGIEUX

Avant d'avoir un véritable temple, la communauté réformée de Sedan se réunit successivement et parfois simultanément en divers endroits : tout d'abord dans la chapelle de l'ancien hôpital fondé en 1558 par le gouverneur Guillaume de Myrbrich, puis sous la halle (1585-1587), enfin dans l'église Saint-Laurent, le « moustier des papistes » qu'elle partageait avec les catholiques. C'est seulement en 1593 que le prince décida de faire bâtir un temple; celui-ci ne fut terminé qu'en 1604, car sa construction n'alla pas sans difficultés sur le plan financier.

Des exercices religieux ont lieu chaque jour de la semaine sauf le lundi : les mardi et jeudi sont jours de prêche, ainsi que le dimanche où il y en a deux; les autres jours ont lieu des prières publiques ou des séances de catéchisme. Quatre fois par an, à Noël, à Pâques, à la Saint-Jean et à la Saint-Remy, la Cène est distribuée à ceux qui en ont été jugés dignes par l'octroi du méreau de carton. Occasionnellement, si un événement grave ou important le requiert, un jeûne solennel est célébré, pendant lequel tout travail, tout jeu et toute absorption de nourriture sont interdits. Ce jour-là, quel qu'il soit, est considéré sur le plan des exercices religieux comme un dimanche.

#### CHAPITRE IV

LE DÉBUT DES DIFFICULTÉS : LE PROTESTANTISME MENACÉ

Favorisée par un prince protestant, l'Église réformée avait pu se développer hors de toute attaque du catholicisme, mais lorsque Frédéric-Maurice de la Tour se convertit à la religion romaine (1633) et épouse une catholique (1634), la situation n'est plus la même : quoiqu'il ne veuille en rien restreindre les libertés des protestants, le prince assouplit la condition des catholiques et introduit des Capucins dans la ville. Ceux-ci, prêcheurs infatigables, opèrent des conversions, ce qui déclenche un vif mouvement de controverses avec les ministres (particulièrement Pierre Du Moulin). Ils font une première brèche

dans l'édifice si solide du protestantisme sedanais, brèche qui sera agrandie lorsque la principauté, rattachée à la France en 1642 à la suite du complot de Cinq-Mars et de Thou auquel participe Frédéric-Maurice, sera placée sous le gouvernement du maréchal Fabert.

# DEUXIÈME PARTIE

LES CARACTÈRES ORIGINAUX DU PROTESTANTISME À SEDAN

# CHAPITRE PREMIER

LES FACTEURS DE RÉUSSITE DU PROTESTANTISME À SEDAN

Certains traits du protestantisme à Sedan résultent de phénomènes originaux qui lui confèrent une particularité réelle. Parmi eux il y a des facteurs extérieurs à la principauté et des facteurs intérieurs.

Les réfugiés. — Venus des régions du Nord-Est et du bassin parisien, ils arrivent par vagues successives aux moments de persécutions plus intenses (1562, 1572, 1577, 1585). Logés chez les Sedanais, ils multiplient par leur exemple les conversions et finissent par former une bonne partie de la population protestante, ceux qui repartent dans un moment de calme étant rapidement remplacés, eux-mêmes pouvant revenir à l'occasion de nouveaux troubles. Installés dans la ville et les villages, ils prêtent serment au prince comme les autres bourgeois.

Les abjurations. — De 1594 à 1636, 1 065 personnes vinrent à Sedan pour y abjurer en raison de la situation particulière de la principauté. De provenance et de catégories sociales fort diverses, bon nombre d'entre elles se fixèrent dans la principauté où elles eurent des répercussions sur la démographie et l'économie.

Le prince. — Il est le plus sûr garant du protestantisme, qu'il protège par les contraintes qu'il impose aux catholiques. Son but est de faire de l'Église de sa principauté une Église totalement indépendante, considérée à elle seule comme une province ecclésiastique. Il intervient également dans les querelles religieuses de son époque : Henry de La Tour notamment adopte les doctrines arminiennes avant de les condamner lui-même.

L'imprimerie. — Tous les imprimeurs sedanais furent protestants, mais la plupart sont mal connus. Leur production est soumise à l'approbation préalable du Conseil des modérateurs. L'imprimerie sedanaise s'illustre particulièrement avec Jean Jannon, créateur d'un caractère très fin, la « petite sedanoise ».

## CHAPITRE II

### L'ENSEIGNEMENT

Les petites écoles. — La vocation enseignante du protestantisme suscite des maîtres d'école pour apprendre aux enfants à lire, écrire et compter dès l'âge de sept ans et enseigner les prières et le catéchisme. Le premier maître attesté est Siméon Bruneau en 1563. Ces maîtres, d'abord volontaires puis recrutés par le consistoire, sont régulièrement inspectés par les ministres. Ils sont rémunérés sur la recette ecclésiastique et exercent d'autres fonctions dans l'Église (lecteurs, chantres, secrétaires, etc.)

Le Collège. — Françoise de Bourbon est la fondatrice du Collège qu'elle dote de sa charte de fondation en 1576. Il fonctionne en 1578, peut-être déjà en 1577. Son principal, Toussaint Berchet, est une grande figure de la pédagogie sedanaise.

L'Académie. — Des cours isolés, hors du cadre du Collège, sont dispensés par divers professeurs dès 1576. Cependant, à la demande de T. Berchet et des bourgeois de la ville, Henry de La Tour fonde une Académie qui fonctionne normalement à partir de 1602, sous la direction du Conseil des modérateurs.

#### CHAPITRE III

# LA RECETTE ECCLÉSIASTIQUE

Une organisation financière particulière est instaurée par Françoise de Bourbon en 1581 : elle tend à grouper tous les revenus des églises catholiques et de l'hôpital en une recette unique dont le receveur distribue à tous les ministres curés et professeurs, une pension calculée d'avance. Elle est de 400 livres annuelles pour les ministres en 1585, et de 200 livres pour les curés. Cette recette est gérée par la suite par le Conseil des modérateurs à qui appartiennent toutes les décisions en matière financière.

# CHAPITRE IV

# L'ATTITUDE DE L'ÉGLISE RÉFORMÉE VIS-A-VIS DU CATHOLICISME

La situation du catholicisme à Sedan de Henri-Robert de La Marck à Frédéric - Maurice de La Tour. — En instaurant la liberté de culte en 1563, Henri-Robert de La Marck veut montrer qu'il n'a pas l'intention de brimer le catholicisme. Cependant il n'entend pas non plus le favoriser et il lui impose certaines limites, lui interdisant toute publicité de ses cérémonies. Il n'y a bientôt plus de catholiques dans les classes dirigeantes. Ils doivent partager leur église et les revenus ecclésiastiques avec les calvinistes.

Les catholiques de Sedan. — Les bourgeois sont presque tous protestants, et, a quelques exceptions près, les catholiques, qui forment environ 1/4 à 1/5 de la population, se recrutent surtout parmi les artisans et les ruraux.

Attitude des protestants face aux catholiques. — Les protestants adoptent une attitude mixte, allant de l'hostilité déclarée et violente à la meilleure intelligence : les fêtes catholiques sont prétexte à réjouissances pour les protestants qui en étaient privés par leur Église. Le consistoire ne peut empêcher de nombreux mariages mixtes. En fait, les deux religions vivent côte à côte non sans que les calvinistes, conscients de leur supériorité numérique, considèrent les catholiques avec un certain mépris.

Les abjurations d'ecclésiastiques. — Soixante ecclésiastiques viennent abjurer à Sedan, la plupart appartenant au clergé régulier. Très peu se fixent dans la principauté. Ils ne sont pas accueillis sans réserve par le consistoire, qui a plutôt tendance à se méfier de leur sincérité et les éprouve auparavant.

Les tentatives de réaction du catholicisme. — Les catholiques de Sedan ne firent rien pour réagir au XVI<sup>e</sup> siècle. Les premières tentatives viennent du dehors, lorsque les Jésuites s'installent à Charleville en 1612. Leur prédication et leur action inquiètent Henry de La Tour qui interdit de les accueillir dans la principauté.

# TROISIÈME PARTIE L'ŒUVRE DE L'ÉGLISE RÉFORMÉE DE SEDAN

## CHAPITRE PREMIER

LES CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES DE LA RÉFORME ET L'ŒUVRE SOCIALE

Si l'arrivée de réfugiés n'a eu que peu d'influence sur le développement de la draperie, principale industrie sedanaise, leur présence est à l'origine de nombreuses activités artisanales ou industrielles, entre autres l'orfèvrerie, les industries fines et la fabrication des armes.

Le Bureau des pauvres. — Les premières initiatives pieuses à l'égard des pauvres (Catherine de Croy, Guillaume de Myrbrich) sont relayées vers 1570 par un bureau organisé pour secourir les pauvres à domicile. Ses recettes provenant de sources diverses sont surtout alimentées par le produit des troncs et sont destinées aux pauvres, les pensions des ministres et les autres dépenses étant prises en charge par la recette ecclésiastique. Les dépenses sont divisées en « ordinaires » pour les pauvres habituels, et en « extraordinaires » pour ceux qui ont temporairement besoin de secours. Elles consistent en sommes versées pour leur nourriture, leur habillement, leur santé. Occasionnellement d'autres personnes peuvent bénéficier d'une aide : voyageurs, religieux convertis, etc. La gestion de ces fonds appartient à un receveur général qui n'exerce le plus souvent sa charge que pendant un an.

#### CHAPITRE II

# LE CONTRÔLE DU CONSISTOIRE SUR LES MŒURS ET LA RELIGIOSITÉ DES SEDANAIS

Les Sedanais sont généralement vifs, emportés, prompts à la querelle mais aussi à la réconciliation. Le consistoire tente d'en modérer l'impétuosité.

Le contrôle des mœurs. — C'est contre la danse, jugée immorale, que le consistoire intervient le plus fréquemment sans pourtant parvenir à la supprimer. Il punit sévèrement l'ivresse, les jeux de hasard, les « paillardises », les duels et les vols.

La religiosité. — Son aspect négatif est le plus facile à saisir. Mais si certains réformés sont en révolte contre l'Église, ou tout simplement indifférents, on constate aussi des cas de piété exemplaire. Toutefois un encadrement sérieux de la communauté est indispensable : lorsqu'il fait défaut, comme dans certains villages, les fidèles retournent rapidement au catholicisme.

## CONCLUSION

Touché assez tardivement par rapport à d'autres régions par le protestantisme, Sedan en devint un des bastions les plus solides entre 1570 et 1642, grâce à un ensemble de conditions géographiques et politiques particulières. Le protestantisme y brilla avec éclat au point que la ville fut surnommée la « petite Genève ».

# PIÈCES JUSTIFICATIVES

PIÈCES ANNEXES

INDEX BIO-BIBLIOGRAPHIQUE